

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

**Date de convocation :**

05 juin 2020

**Date d'affichage :**

05 juin 2020

**Objet**

Election des délégués au  
Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save.

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juin 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames VEYRIES Nadine, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne,  
WINTERSTEIN Martine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard,  
SALES André, BALLARIN Jacques, VALLE Anthony, MADET Michel

Secrétaire de séance :

Mme VEYRIES Nadine

Madame le Maire informe le conseil municipal que, suite au renouvellement général des assemblées municipales du 15 mars 2020, il appartient aux communes de procéder à l'élection de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunales auxquelles elles adhèrent.

Conformément aux articles L 5211-6 et L 5211-7 du CGCT, il convient de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui représenteront la commune auprès du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save.

Après en avoir procédé au vote ont été désignés :

Délégués titulaires :

- SALES André,
- BALLARIN Jacques

Délégués suppléants :

- DELORT Thierry
- MADET Michel

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens

Le 15 juin 2020

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN

Le 12 juin 2020

Le Maire

